



La Compagnie d'Arc de Jaux

« Notre Compagnie a une certaine renommée, elle a une histoire et il y a des jeunes prometteurs... »

CITATION DU CAPITAINE BOTTE



LA HIÉRARCHIE DE L'ARCHERIE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DU RESPECT DES RÈGLES

- **Novicial** : débutant.
- **Adhèrent** : novicial de 3 mois.
- **Aspirant** : après 3 mois de novicial.
- **Archer** : après 1 an d'observation.
- **Chevalier** : après 3 ans.

LES TITRES HONORIFIQUES

- **Roy** : le senior qui a abattu l'oiseau de l'année 2012 est Lanvin Patrick.
- **Roytelet** : le jeune Lame Clément pour 2012.
- **Empereur** : titre à vie pour celui ou celle qui abat l'oiseau 3 années de suite.
- **Connétable** : titre pour service rendu à la Compagnie.

LE BUREAU DE LA COMPAGNIE DE JAUX

- **Le capitaine** : Botte Hubert
- **Le lieutenant** : Lanvin Patrick
- **Le sous-lieutenant**
- **Le greffier ou secrétaire** : Luc Gemma
- **Le receveur ou trésorier** : Behaegel Pascal
- **Le censeur ou l'arbitre**
- **Le procureur pour les litiges**

L'origine de la Compagnie d'Arc de Jaux pourrait très probablement remonter au Moyen Âge.

En effet, les compagnies d'arc étaient des soldats du roi et entre les guerres, elles s'affrontaient et se mesuraient entre elles.

Dirigées par des Capitaines, on ne les connaît pour la Compagnie de Jaux qu'à partir de 1845 (peut-être la date de re-création de la compagnie car elles ont toutes été dissoutes à la Révolution ?).

Le premier Capitaine, M. Bulloz Joseph, l'avait été de 1845 à 1848. Depuis 20 Capitaines se sont succédés. De 1981 à 2010, ce fut le chevalier Dumez Roland, figure emblématique du village, avec 50 ans passés dans l'Archerie.

Aujourd'hui c'est le chevalier Botte Hubert qui remplit cette fonction. Je le remercie ici avec le chevalier Baudesson pour leur aide à la rédaction de cet article.

L'archerie, autrefois très liée à la vie royale et militaire, comporte encore beaucoup de symboles royaux et des rituels immuables avec comme règle de base : **honneur et courtoisie**.

La Compagnie d'arc de Jaux, adhérente à la FFTA*, fédération olympique, fait partie depuis 1921 de la Ronde Mutuelle de l'Oise qui est un regroupement de 16 compagnies (Arsy, Clairoux, Coudun, Estrées-Saint-Denis, Gournay, Janville, Jaux,

Jonquières, Lassigny, Margny-Les-Compiègne, Monchy-Humières, Rémy, Ressons-sur-Matz, Thourotte, Vignemont, Villers-sur-Coudun).

Elle compte 33 licenciés dont 50 % de femmes.

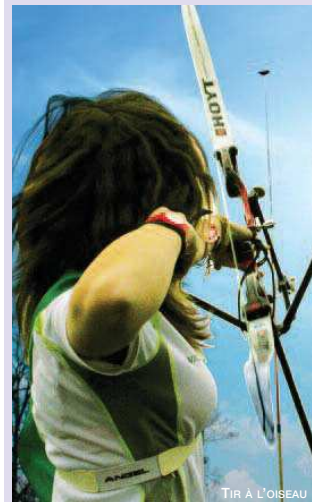
Les archers jaeus pratiquent également le tir en salle (dans la salle des sports de Jaux), le tir extérieur (au jeu d'arc) et le tir en campagne (lors des rencontres de la ronde).

Ils pratiquent aussi les tirs traditionnels :

- **le tir à l'oiseau,**
- **le tir beursault,**
- **le tir de deuil,**
- **le bouquet provincial.**

*FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC

Les différents tirs



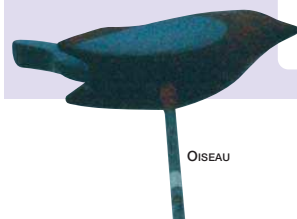
TIR À L'OISEAU

LE TIR À L'OISEAU

Au VIII^e siècle avant JC, Homère cite déjà ce divertissement qui consiste à viser un oiseau placé sur une perche : Ulysse en fut un champion. Aujourd'hui, l'oiseau est généralement fixé en haut d'une perche de 15 à 20 m de haut. Celui qui réussit à l'abattre est nommé « Roy ». Il reçoit alors une écharpe rouge. Le titre de Roy est purement honorifique. Il faut pour que l'abat oiseau soit bon et valable que le corps de l'animal, et non pas une de ses parties, soit abattu et qu'il ait été touché de la pointe de la flèche (ce qui se vérifie par la marque que laisse le coup).

Les plus jeunes archers concourent pour le titre de « Roytelet », son écharpe est blanche.

En 2012, le tir à l'oiseau s'est déroulé le 17 mars à Jaux. Patrick Lanvin a été promu Roy et Clément Lame, Roytelet.



OISEAU

LE TIR BEURSAULT

Le Beursault ou le jeu d'arc est un bâtiment dédié uniquement au tir à l'arc mais surtout une manière de se comporter au tir à l'arc. En tant que discipline, il se situe entre le tir à l'arc en salle et le tir en extérieur.

Cette tradition doit son origine à une ordonnance de Charles VII du 28 avril 1448 créant les « Francs Archers » ainsi appelés en raison des exemptions d'impôts qui leur étaient accordés. Ils formaient une sorte de garde nationale et en échange des avantages dont ils bénéficiaient, ils étaient

tenus de s'entraîner tous les dimanches sur un champ de tir réservé à cet effet.

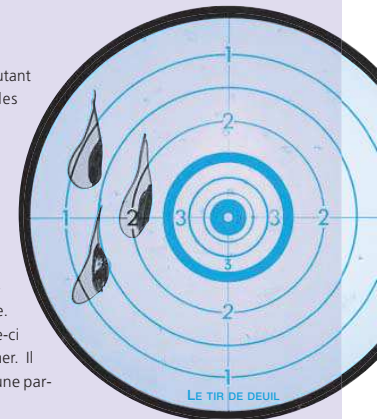
Le beursault est constitué de deux buttes distantes de 50 m et relié par 3 allées. On tire de butte à butte. Chaque butte est équipée d'une cible fixée à une hauteur de 1 m à 1,30 m.

L'archer se place sur le pas de tir en avant de la butte maîtresse et décoche sa flèche vers la butte

d'attaque, en évitant autant que possibles les gardes (panneaux latéraux). Ce premier tir effectué, il gagne cette butte en empruntant une des deux allées de côté (des chevaliers) – jamais l'allée centrale (allée du Roi) – et tire cette fois en direction de la butte maîtresse. Il n'a qu'une flèche, celle-ci coûtant autrefois très cher. Il tirera 40 fois au cours d'une partie, parcourant 2 km.

Les honneurs

Les honneurs sont toutes les flèches en cible. Toute flèche entrant en contact, même le plus léger, avec le cordon externe ne donne aucun honneur à l'archer. Tout cordon touché compte pour la zone de point inférieure. Par exemple, le cordon du chapelet, s'il est touché, ne compte pas comme chapelet ; de plus, ce n'est pas un 3 qui est gagné mais seulement un 2. Toutes les règles ont leur exception, ainsi il n'en va pas de même pour les noirs ; si la zone de noir est atteinte, et même si la flèche touche le cordon séparant la zone à 3 points de celle à 4 points, la flèche compte pour un 4, un chapelet et un noir.

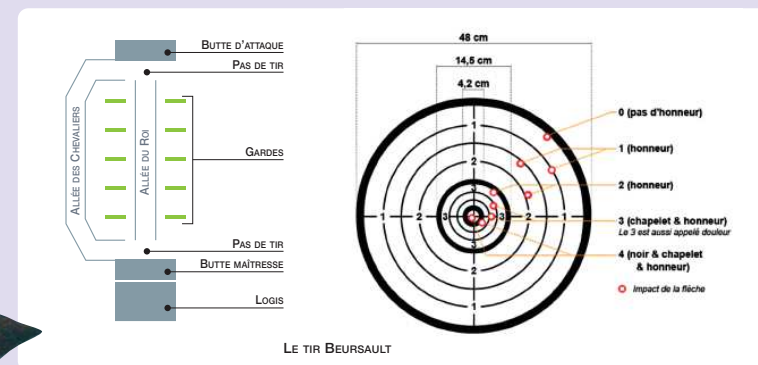


LE TIR DE DEUIL

LE TIR DE DEUIL

Il a lieu lors du décès de l'un des membres de la Compagnie. La partie de jardin qui se tire à l'occasion des obsèques d'un Chevalier est dite partie de deuil. Elle a lieu dans le jardin de la Compagnie à laquelle appartenait le Chevalier décédé.

La carte, bordée de noir, et ornée d'emblèmes de deuil reste dans la salle de la Compagnie, en souvenir du Chevalier décédé, avec une de ses flèches. La carte est signée par les Chevaliers ayant pris part au tir. Le dernier tir de deuil à Jaux a eu lieu pour le chevalier Dumez Roland en 2010.



LE TIR BEURSAULT

La Compagnie d'Arc de Jaux

Les différents tirs *suite*

LE BOUQUET PROVINCIAL

C'est la plus grande fête traditionnelle de l'archerie !

L'origine des Bouquets provinciaux remonterait au Moyen Age. Les brillantes compagnies d'arc d'alors, entre deux exploits sur les champs de bataille, continuaient à se mesurer entre elles.



Durant la guerre de Cent Ans qui a vu la création des « Francs Archers », des parades étaient régulièrement organisées par le roi de France afin de contrôler l'entraînement et l'équipement des archers employés lors des affrontements. Ces rassemblements semblent être à l'origine de nos bouquets.

On peut dire que les Bouquets provinciaux en ont la survivance : une compagnie lance un défi à toutes les compagnies de France.

Le meilleur tireur remporte, au titre de sa compagnie, le bouquet de fleurs qui était présenté par la ville organisatrice. Le bouquet étant acquis, la compagnie gagnante devait le rendre l'année suivante en sa ville en organisant à son tour le bouquet.

Le Bouquet provincial est une réunion annuelle des archers.

Cette tradition se perpétue essentiellement dans le Nord de la France (Picardie, Ile de France, Champagne).

Il y a eu 3 Bouquets provinciaux à Jaux :

- 1 - 2 juin 1873 (affiche ci-contre)
- 2 - 17 avril 1910
- 3 - 25 mai 1953

C'est une grande fête de l'archerie avec :

• Le jour de la parade

Toutes les Compagnies sont invitées à présenter leur drapeau le matin de ce jour afin de retirer un numéro d'ordre dans le défilé. Cette participation au Bouquet est obligatoire pour participer au Championnat de France de tir Beursault.

• La procession

En tête de procession on trouve les demoiselles portant le bouquet ; les Compagnies qui ont offert le bouquet, reçu le bouquet ou (si elle est connue) recevra le bouquet l'année suivante ; puis les personnalités locales, les représentants de la Fédération puis le roi de France suivi des rois des diverses compagnies. Enfin suivent dans l'ordre de leur inscription les compagnies présentant leur drapeau. Ce cortège agrémenté de chars réalisés par les habitants de la commune, suit un trajet où les habitations sont décorées de fleurs et motifs divers.

• La messe

La parade se termine à l'église de la localité où une messe est célébrée en l'honneur des archers.

• Le grand prix

Le Grand Prix du Bouquet se tire dans les semaines qui suivent le jour de la Parade. Il se tire dans le Grand Jeu de la Compagnie organisatrice ou dans plusieurs jeux de cette Compagnie, à condition qu'il ne s'agisse ni de jeux provisoires ni de cibles en plein air.

Le Règlement détaille toutes les caractéristiques de ce tir, dont le but essentiel est de qualifier les tireurs, pour la finale du Championnat de France sur cible Beursault et pour le Championnat de Ronde.



Seule distance admise : 50 mètres.

Donc, le tir normal des Pupilles à 30 mètres n'y est pas toléré.

Par contre, pour eux, la Compagnie organisatrice peut réserver un concours annexe, sur le Jeu du Prix Général. Ils tireront 40 flèches par aller et retour, à 30 mètres. Les Prix seront attribués aux plus belles flèches.

Nombre de flèches : 40, qui seront tirées en 20 haltes par aller et retour.

Monsieur Botte me montre une lettre de la F.F.T.A. (Fédération Française de Tir à l'Arc) dans laquelle il est question d'inscrire la tradition séculaire des bouquets provinciaux au patrimoine mondial culturel immatériel de l'humanité sous l'égide de l'UNESCO.

Si vous voulez assister au prochain bouquet provincial, rendez-vous le 12 mai 2013 à Compiègne.

Si vous souhaitez rejoindre les archers de Jaux et devenir Roy ou champion de France ou archer jauen, adressez-vous au Capitaine Botte (<http://club.sportsregions.fr/arcjaux/contact>).

Christine Chomyn



LES GRANDS CHAMPIONS La Compagnie d'arc de Jaux a une histoire glorieuse avec de grands champions :

• Francis DEBLOIS
Champion de France Beursault en 1970.

• Jean-Marc COUVREUR
Champion de France Cibles en 1970, Beursault en 1971, F.I.T.A. en 1972.

• Chris HENNIQUE
3 titres de Champion de France en 1999 (tir en salle, tir en campagne, tir beursault).

• David GOENSE
Double Roi de France (tir à l'oiseau) en 2003 et 2004).

CENTRE DE LOISIRS

PROGRAMME 2013

Des vacances réussies et un plaisir partagé !

Le centre de loisirs, organisé par la municipalité de Jaux en partenariat avec l'association Léo Lagrange ouvre ses portes sur une thématique pour les 3 secteurs : enfance, préados et ados durant les vacances scolaires. Cet accueil a principalement pour objectif d'épanouir les enfants.

Le Secteur enfance

Enfants âgés de 4 à 11 ans.

Cette année, l'équipe d'animation souhaite apporter aux enfants des connaissances sur les 4 saisons.

Ils découvriront la météorologie, l'évolution des températures et les effets sur la nature et les humains. À chaque Période de vacances, il y aura un animateur Météo ; la création d'une radio pour annoncer l'actualité de la commune et une correspondance avec nos pays voisins.

Vacances d'hiver

Du 18 au 22 février 2013 :

Pour découvrir l'hiver, des ateliers de création de jouets et des jeux d'hiver seront présentés aux enfants.

Vacances de printemps

Du 15 au 19 avril 2013

Pour vivre le printemps, des ateliers de peinture, de jardinage seront proposés aux enfants dans l'objectif de présenter un spectacle.

Vacances d'été

Du 8 juillet au 2 août 2013

Pour apprécier l'été, des animations seront organisées sur la musique, les jeux d'eau, la faune, la flore et la moisson aux petits vacanciers. Séjours et sorties seront au rendez-vous.

Vacances de la Toussaint

Du 28 octobre au 1^{er} nov. 2013

Pour aimer l'automne, des ateliers de création de livres seront offerts.

Le secteur préados

Il regroupe les jeunes des classes de 6^{ème} et 5^{ème}. La thématique de l'année sera le sport.

Vacances de février

Du 18 au 22 février 2013 :

Activités hivernales : marche nordique, patinoire, etc.

Vacances d'avril

Du 15 au 19 avril 2013

Activités printanières : vtt, course d'orientation, etc.

Vacances d'été

Du 8 juillet au 19 juillet 2013

Activités estivales : piscine, canoë, etc.

PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2013

Les bulletins d'inscription devront être retirés et déposés en mairie

• **Vacances d'hiver pour les secteurs enfance et préados :**
Du mardi 22 janvier
au jeudi 31 Janvier inclus.

• **Vacances de printemps pour les secteurs enfance et préados :**
Du mardi 28 mars
au jeudi 21 mars inclus.

• **Vacances d'été pour les secteurs enfance, préados et ados.**
Du mardi 28 mai
au jeudi 13 juin 2013 .

• **Vacances de la toussaint pour les secteurs enfance et préados.**
Du mardi 24 septembre
au jeudi 3 octobre 2013.

Le secteur ados

Il regroupe les jeunes des classes de 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{ème}.

La thématique de l'année : « Culture et International »

Dans l'année et durant l'été :

Du 22 juillet au 2 août 2013

Leur défi est de financer une partie de leurs loisirs en organisant des actions culturelles. Des ateliers d'écriture seront programmés pour échanger avec les pays voisins.

Sabine Dutilleul, directrice